



NOUVELLE REVUE

THÉOLOGIQUE

117 N° 1 1995

L'Église-famille: concept-clé du Synode des évêques pour l'Afrique. Une réflexion théologique et pastorale

Dominique NOTHOMB (pb)

p. 44 - 64

<https://www.nrt.be/it/articoli/leglise-famille-concept-cle-du-synode-des-eveques-pour-l-afrique-une-reflexion-theologique-et-pastorale-337>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

L'Église-famille: concept-clé du Synode des évêques pour l'Afrique

UNE RÉFLEXION THÉOLOGIQUE ET PASTORALE

Dès 1987, Monseigneur Tharcisse Tshibangu, alors évêque auxiliaire de Kinshasa (actuellement évêque de Mbujimayi, au Zaïre), dans un bref ouvrage intitulé *La Théologie africaine*¹, prévoyait qu'en ecclésiologie nous pouvons nous attendre «à un grand apport de l'Afrique dans le développement de la doctrine de l'Église sous l'aspect de communion ou de famille»². Et de fait, lors de la récente Assemblée spéciale du Synode des évêques pour l'Afrique (10 avril - 8 mai 1994), le concept d'Église-famille a été proposé avec un relief particulier.

Dans cette étude, nous comptons établir d'abord un rapide état de la question. Nous verrons apparaître l'émergence discrète de ce concept avant le Synode, comment il s'y est affirmé, puis imposé, avec une vigueur remarquable. Nous ferons ensuite un constat, celui d'une carence que nous tenterons ensuite de combler. Après une comparaison sommaire entre le concept d'Église-famille et la réalité anthropologique qui lui sert de référence nous en indiquerons très brièvement, en conclusion, quelques conséquences pastorales.

I. - État de la question

Avant le Synode de 1994

Le concept d'Église-famille n'est pas une nouveauté. Déjà présent dans le Nouveau Testament, nous le rappellerons, il tient une bonne place dans les textes du Concile Vatican II. Il apparaît 4

1. Mgr T. TSHIBANGU, *La théologie africaine*, Kinshasa, Saint-Paul, 1987.

2. *Ibid.*, p. 69.

fois dans *Lumen Gentium*³, 8 fois dans *Gaudium et Spes*⁴, 2 fois dans *Unitatis Redintegratio*⁵, 1 fois dans *Presbyterium Ordinis*⁶, et 1 fois dans *Ad Gentes*⁷. Cette place est cependant modeste. Le concept d'Église-famille n'a pas été, dans la suite, retenu comme un concept majeur. D'autres titres l'ont rapidement éclipsé, surtout celui de «peuple de Dieu», qui a connu le succès que l'on sait, parfois abusivement, mais aussi de «sacrement de salut universel», et de «Corps du Christ».

Au Synode extraordinaire de 1985, dans le texte final de synthèse, le titre d'Église-famille est signalé une fois, comme en passant, parmi plusieurs autres⁸. C'est l'ecclésiologie de «communio» qui y est considérée «comme le concept central et fondamental des documents du Concile»⁹.

Lors de ses audiences générales du mercredi, le Pape Jean-Paul II, à partir du 13 novembre 1991, a donné une série de catéchèses sur l'Église. Si le thème de l'Église comme «communio» y est développé trois fois¹⁰, celui de l'Église-famille n'y est nulle part envisagé pour lui-même. Dans la fameuse Lettre de la Congrégation pour la doctrine de la foi «Sur certains aspects de l'Église comprise comme communion», du 28 mai 1992¹¹, il n'y a pas un mot sur le concept d'Église-famille. Le *Catéchisme de l'Église Catholique* se contente de citer LG 6¹² mais - sauf erreur - n'analyse nulle part notre concept d'Église-famille. On peut donc dire

3. *Lumen Gentium*, 6: «L'Église, maison de Dieu (1 Tm 3, 15) dans laquelle habite sa famille»; LG 28: «Les prêtres rassemblent la famille de Dieu, fraternité qui n'a qu'une âme...»; «amener l'humanité entière à l'unité de la famille de Dieu»; LG 51: «... nous tous, fils de Dieu, qui ne faisons dans le Christ qu'une seule famille».

4. *Gaudium et Spes*, 32,3: «... la famille de Dieu»; 32,5: «... une famille de Dieu aimée par Dieu et par le Christ Frère...»; 40,1: «... la famille des fils de Dieu fondée dans le Christ»; 40,2: «... famille de Dieu...»; 43, 4: «la famille des enfants de Dieu»; 43,5: citation de LG 28; 50,1: «sa (= de Dieu) propre famille»; 92,3: «la famille des enfants de Dieu».

5. *Unitatis Redintegratio*, 2,4: «la famille de Dieu»; 4, 5: «la famille catholique» (= l'Église catholique).

6. *Presbyterorum Ordinis*, 6: citation de LG 28.

7. *Ad Gentes*, 1: «une seule famille et un seul peuple de Dieu».

8. «Peuple de Dieu, Corps du Christ, Épouse du Christ, Temple de l'Esprit Saint, Famille de Dieu». Synthèse des travaux de l'Assemblée Synodale, II, A, 3 dans *La Documentation Catholique* (citée ci-dessous DC) n° 1909 (1986) 38.

9. *Ibid.*, II, C, 39-41.

10. Le 15 janvier 1992, DC n° 2045 (1992) 208-209; le 29 janvier, DC n° 2046 (1992) 263-264; le 5 février, *ibid.*, 264-265.

11. DC n° 2055 (1992) 729-734.

12. *Catéchisme de l'Église catholique* (1992) n° 756.

que dans l'enseignement officiel de l'Église universelle, après Vatican II, ce concept est pratiquement tombé dans l'oubli et est resté absent de la réflexion théologique.

Il en va tout autrement en Afrique. À partir des années 80, en Afrique francophone de l'Ouest notamment, une ecclésiologie commence à s'organiser sur la base du concept de l'Église-famille. Il semble que ce soient les évêques du Burkina-Faso qui aient donné le coup d'envoi¹³. Lors du Synode extraordinaire de 1985, Mgr Anselme Sanon, évêque de Bobo-Dioulasso, en informe l'Assemblée synodale. Voici un extrait de son intervention:

On peut dire que depuis le Concile, il y a eu (dans l'Église au Burkina-Faso) une prise de conscience assez exceptionnelle de la réalité 'Église' à travers la conception de *l'Église-famille*... Qui aujourd'hui, parmi les laïcs baptisés, n'a pas conscience d'appartenir à l'Église, et ne connaît pas le devoir de l'engagement dans l'Église? Pour nous, en effet, l'esprit de la grande famille implique la solidarité et la communion fraternelle.

S'il y a une résolution à prendre, c'est de poursuivre avec courage l'approfondissement de la compréhension et du vécu de *l'Église-famille de Dieu*, (la formation à la prière, à la parole de Dieu, à la connaissance de la doctrine, et à l'engagement missionnaire dans tous les domaines).

(Concernant les problèmes de formation et les vocations sacerdotales et religieuses): à ces jeunes qui ont l'âge de la période postconciliaire, nous voudrions offrir la richesse variée et multiforme d'une *Église-famille* dynamique, où ils ont leur place et leur rôle¹⁴.

De son côté, un théologien béninois, Agossou Medewale Jacob, ouvrait une voie parallèle, celle d'une ecclésiologie de la Fraternité¹⁵. L'émergence de ces concepts resta cependant assez discrète et peu remarquée en dehors des pays africains concernés.

13. B. YANOOGO, *Église-Famille au Burkina-Faso*, thèse de doctorat en théologie pastorale soutenue à l'Institut Catholique de l'Afrique de l'Ouest, déc. 1991, citée par EFOÉ J. PENOUKOU, dans *Les évêques d'Afrique parlent*, Paris, Centurion, 1992, p. 21.

14. *Ibid.*, p. 96-97. Mgr SANON devait rappeler, mais plus discrètement, cette option ecclésiologique le 16 octobre 1987 dans une conférence prononcée à Paris lors d'un Colloque international de missiologie; voir E.J. PENOUKOU, *Les évêques...*, cité n. 13, p. 189-195.

15. J. AGOSSOU MEDEWALE, *Christianisme africain: une fraternité au-delà de l'ethnie*, Paris, Karthala, 1987. Thème repris au niveau des sources par M. DUJARIER, *Église-Fraternité*, I, Les origines de l'expression *adelphotês-fraternitas* aux trois premiers siècles du christianisme, Paris, Cerf, 1991. Également, B. ADOUKONOU, «Lieux d'épreuve de la théologie de la Fraternité», dans *Une expérience africaine d'inculturation*, t. II, Cotonou, 1992, p. 88-117.

Le 6 janvier 1989, le Pape Jean-Paul II annonçait qu'une assemblée spéciale du Synode des évêques pour l'Afrique allait être convoquée dès que possible¹⁶. Pour la préparer, un document intitulé *Lineamenta* fut rendu public en juillet 1990 et envoyé aux Conférences épiscopales du Continent, invitées à y réagir. Suite aux réponses reçues, un *Instrumentum laboris* fut rédigé par le Secrétariat Général du Synode, et rendu public le 9 février 1993. Or au n° 25 de ce «Document de travail», nous lisons:

Parmi les images bibliques énumérées dans la Constitution dogmatique sur l'Église, *Lumen Gentium*, celle qui s'applique le mieux à l'Afrique est l'image de l'Église comme Maison (=Famille) de Dieu (cf. 1 Tim 3, 15)... L'idée d'Église comme *Famille de Dieu parmi les hommes* revient souvent dans les réponses aux *Lineamenta*. Les Africains pourraient mieux vivre le Mystère de l'Église comme communion et en faire plus facilement l'expérience concrète, si on soulignait davantage *l'idée de la famille telle qu'elle est conçue en Afrique*, surtout en ce qui concerne les valeurs de l'unité familiale et de la solidarité¹⁷.

Ce paragraphe important n'a pas été assez remarqué. Dans son excellente étude, parue dans la *NRT* en mars-avril 1994¹⁸, André Kabasele Mukenge prévoit bien que le Synode va «promouvoir l'ecclésiologie de communion»¹⁹. Mais le concept d'Église-famille n'est pas évoqué et est même absent dans son texte. Il l'est tout autant dans l'article, si abondamment documenté, de H. Derroitte, dans la même *NRT* en juillet-août 1993²⁰. Le thème faisait cependant son chemin, comme en sous-main, pour jaillir subitement et avec quelle emphase, nous allons le voir, au cours du Synode.

Dans le texte cité de l'*Instrumentum laboris*, le motif de la faveur accordée au concept d'Église-famille est d'ordre anthropologique. Les Africains sont, culturellement, très sensibles à tout ce qui touche aux liens familiaux, plus forts que tous les autres.

16. DC n° 1978 (1989) 202-203.

17. Synode des évêques, *L'Église en Afrique et sa mission évangélisatrice vers l'an 2.000: «Vous serez mes témoins»* (Actes 1, 8). *Instrumentum laboris*, Cité du Vatican, 1993, p. 25, n° 25.

18. A. KABASELE MUKENGE, *Les enjeux du Synode africain*, dans *NRT* 116 (1994) 160-161.

19. *Ibid.*, p. 175-179.

20. H. DERROITTE, *Des conditions nouvelles pour l'évangélisation en Afrique. Vœux pour un Concile africain*, dans *NRT* 115 (1993) 560-576.

Et pour eux, l'idée de la «famille» pointe avant tout sur la «grande famille», la «famille élargie»²¹.

Mais les théologiens africains ont tout de suite cherché un fondement doctrinal à cette vision de l'Église, et ce fondement était à portée de main, à savoir le dogme trinitaire. À ma connaissance, c'est l'Abbé Efoé Julien Penoukou, Recteur de l'Institut Catholique de l'Afrique de l'Ouest, à Abidjan, qui s'est attaché spécialement à montrer le lien de dépendance de l'Église envisagée comme Famille de Dieu par rapport à la communion éternelle qui existe entre le Père, le Fils et l'Esprit, «communion des différences»²². Le Synode y reviendra plus d'une fois.

Au Synode de 1994

Dès le premier jour des travaux synodaux, le Cardinal Hyacinthe Thiandoum, archevêque de Dakar, dans son Rapport d'Introduction, proposait d'emblée, comme cadre ecclésiologique de toute la réflexion de l'Assemblée, l'image de l'Église comme Famille de Dieu. Il en rappelait également le fondement trinitaire. Écoutons-le:

Une image particulièrement frappante et significative de ce qu'est l'évangélisation est de la considérer comme l'édification de *la Famille de Dieu* sur la terre. Ce concept, si souvent évoqué dans les réponses aux *Lineamenta*, a des racines profondes dans notre culture africaine. Cela exprime aussi les profondes valeurs chrétiennes et africaines de communion, de fraternité, de solidarité et de paix. En effet, dans une famille africaine, les joies, les difficultés et les épreuves sont partagées dans un dialogue confiant. Puisque l'ensemble de l'humanité est d'une certaine manière la famille de Dieu, cette image élargit également l'évangélisation à ses dimensions

21. En contexte culturel africain, on perçoit tout de suite la différence entre les concepts «Peuple de Dieu» et «Famille de Dieu». Le concept de «Peuple» dans ce contexte est plus anonyme et plus flou. Celui de «famille», surtout dans son sens élargi qui prévaut en Afrique, évoque pour chacun des relations originaires interpersonnelles très étendues de reconnaissance, d'intimité, de solidarité et d'unité. Par contre, dans le contexte occidental, la «famille» évoque, en pratique, le groupe «père-mère-enfant». Elle offre un contenu trop étroit à la réalité Église, à laquelle la qualité de «peuple» semble mieux convenir.

22. EFOÉ J. PENOUKOU, *Quel type d'Église pour quelle mission en Afrique?*, dans *Spiritus* 123 (1991) 196-212. *Les évêques...*, cité n. 13, «Introduction théologique», p. 23-29; 32-33. Thème repris dans son intervention au Synode lors de la 16^e Congrégation générale, voir *L'Osservatore Romano*, édition hebdomadaire en français, n° 19 (2314) 10 mai 1994, p. 59.

universelles: accueillir tous les peuples et chaque personne au sein de cette grande famille... Pour résumer ce paragraphe, je dirai encore une fois que, par l'évangile, Dieu construit sa Famille, car l'évangélisation invite l'humanité à participer à la vie même de la Trinité, l'appelant à revenir au Père, dans l'Esprit et par le Fils 'afin que Dieu soit tout en tous' (1 Co 15, 28)²³.

Et un peu plus loins, il ajoute:

La communauté ecclésiale vivante (= la communauté ecclésiale de base) peut retirer un enrichissement théologique et une motivation missionnaire du concept d'*Église-famille de Dieu*, à laquelle tous sont appelés et destinés à appartenir. Le concept de 'famille', très fort en Afrique, exprime par une image concrète, la profonde notion ecclésiologique de communion des croyants: une communauté diversifiée en fonctions et en personnes.

Chose étonnante: les interventions personnelles des Pères synodaux, qui ont suivi cette Introduction au cours des deux premières semaines, abordent rarement - du moins en termes propres - le thème de l'Église-famille. Par contre, celui-ci revient en force dans presque tous les rapports des *circuli minores*. Les évêques seraient-ils arrivés au Synode avec une intervention déjà rédigée, et les conversations de couloir auraient-elles amené un grand nombre d'entre eux à se sentir interpellés par l'image de la famille africaine comme paradigme pour l'Église de demain sur le continent? Toujours est-il qu'ils en ont certainement beaucoup parlé entre eux. Voici quelques échantillons de ces conclusions des *circuli minores*:

L'image de l'Église-famille rejoint profondément les réalités sociales et les valeurs culturelles de l'Afrique. Elle peut aider fructueusement à comprendre l'Église, à vivre en Église, à s'engager avec l'Église pour l'édification d'un monde nouveau²⁵.

À propos de l'évangélisation, le Carrefour a proposé l'Église-famille de Dieu comme clef pour la création d'une communauté témoin du Christ et de son amour. Cela vise à montrer combien proclamer la Bonne Nouvelle déjà vécue doit être la voie obligée de toute démarche évangélisatrice. Les communautés ecclésiales de base seront appelées à être la concrétisation et la contextualisation de l'Église «Famille de Dieu», lieu d'expression d'une fraternité qui ne se réfère plus aux liens claniques et tribaux²⁶.

23. DC n° 2094 (1994) 476.

24. *Ibid.*, 478.

25. *Circulus minor* français C., dans *L'Osservatore Romano*, édit. hebd. en français, n. 20 (2315) 17 mai 1994, p. 79.

26. *Circulus minor* français, E., *ibid.*, p. 80; voir aussi *Circulus minor* anglais B, dans *L'Osservatore Romano*, cité n. 25, p. 76.

L'Eglise-famille de Dieu a une résonnance positive dans les cultures africaines. Elle trouve toutefois son fondement dans la Trinité et non dans la famille humaine, qui est cependant appelée à se modeler sur elle. On peut donc privilégier le modèle d'Eglise-famille de Dieu, sans l'y réduire. L'image 'Eglise-famille' évoque des exigences évangéliques qu'il faut mettre en relief, comme la charité, l'entente, le dialogue, la prière commune. De l'autorité même, elle souligne le service, la paternité et la présence. Elle fait appel à l'exigence de la communion et de l'interdépendance entre communautés ecclésiales, Eglises locales, régionales et universelles²⁷.

Il y a manifestement convergence entre tous ces rapports.

Mais c'est le Message final de ce «Synode de la Résurrection», «Synode de l'Espérance»²⁸ qui doit retenir particulièrement notre attention. Ce texte est remarquable par le souffle qui l'anime et par son réalisme courageux. Même si, ici et là, on devine certains compromis, comme c'est toujours le cas dans ce genre de documents, où les amendements alourdissement inévitablement l'énoncé de la pensée, les rédacteurs n'ont pas usé de la langue de bois et ont pu transmettre quelque chose des convictions de l'enthousiasme des Pères synodaux²⁹.

Or le thème de l'Eglise-famille court à travers tout le Message. Il apparaît explicitement plus de 17 fois³⁰. En voici les passages les plus expressifs:

Nous, évêques d'Afrique..., nous voulons dire un mot d'espérance et de réconfort à ton adresse, Famille de Dieu qui est en Afrique, Famille de Dieu en rassemblement de par le monde: Christ notre espérance est vivante: nous vivrons (n. 2).

27. *Circulus minor* italien, *ibid.*, p. 75.

28. *Christ est vivant: nous vivrons*. Message final du Synode des évêques pour l'Afrique, rendu public le 6 mai 1994, dans *DC* n° 2095 (1994) 526-534. Pour le texte cité ici, n. 2, 526.

29. «C'est un succès. On ne s'y attendait pas. Nous avons vécu une expérience exceptionnelle. Qui a participé - et c'est mon cas - à tous les Synodes depuis trente ans, peut même parler d'expérience unique» (Cardinal H. THIANDOUM, dans «Le Synode de la Résurrection», *Le Figaro*, 6 mai 1994, article de J. VAN-DRISSE, qui ajoute: «Rarement une telle unanimité a été constatée. Balayées en quelques jours, sinon en quelques heures, les objections qui, avant l'ouverture du Synode, ... couraient ici et là...» «Autant de questions qui, à la clôture, apparaissent totalement dépassées», conclut Mgr R. DE CHEVIGNY, évêque de Nouakchott, Mauritanie.)

30. Notamment aux nn. 2, 3, 7, 10, 20, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 44, 56, 57, 59, 68, 70, 71.

(À cette heure de singulière bienveillance céleste pour la terre d'Afrique) tout notre être n'est qu'un cri de joie et de reconnaissance au Dieu vivant pour le grand don du Synode: au Père, dont nous sommes la Famille, au Fils dont nous sommes la Fraternité victorieuse de la haine fratricide, à l'Esprit d'amour qui nous façonne à l'image de la Trinité Sainte (n. 3).

L'Église-famille a sa source dans la Sainte Trinité au sein de laquelle l'Esprit Saint est la relation de communion... (n. 20).

Le Synode a mis en lumière que vous (= les Églises locales d'Afrique) êtes la Famille de Dieu. L'Église-famille est celle dont la Père a pris l'initiative en créant Adam, celle que le Christ, nouvel Adam et Héritier des Nations, a fondée par le don de son Corps et de son Sang, et celle que manifeste à la face du monde l'Esprit que le Fils a remis au Père pour qu'Il soit la communion entre tous (n. 24).

Mais le Christ est venu restaurer un monde unifié, une Famille humaine à l'image de la Famille trinitaire. Nous sommes de la Famille de Dieu: voilà la Bonne Nouvelle. Un même sang circule dans nos artères, et c'est le Sang du Christ. Un même Esprit nous anime et c'est l'Esprit Saint, Fécondité infinie de l'amour divin (n. 25).

Par ailleurs, la vitalité de l'Église-famille telle que le Synode vient de la mettre en lumière, ne pourra être effective que lorsque toutes nos familles chrétiennes deviendront d'authentiques 'Églises domestiques'... La grande famille africaine est le lieu sacré où convergent toutes les richesses de notre tradition. Il revient donc à la famille chrétienne de porter au cœur de cette grande famille un témoignage qui transforme de l'intérieur notre vision du monde (n. 27).

L'Église-famille de Dieu suppose la création de petites communautés à taille humaine, des communautés ecclésiales vivantes, ou communautés ecclésiales de base. Dans de telles communautés, qui sont des cellules de l'Église-famille, on est formé à vivre concrètement et authentiquement l'expérience de la Fraternité. En elles, règnent la gratuité, la solidarité, un sort commun. Chacun y est motivé à construire la Famille de Dieu... (n. 28).

(Aux théologiens africains): «Vous avez déjà commencé à proposer des lectures africaines du Mystère du Christ. Les concepts d'Église-famille et d'Église-Fraternité sont aussi les fruits de votre labeur au contact de l'expérience chrétienne du Peuple de Dieu en Afrique (n. 56).

(Après une éloge de la femme africaine): Nous sommes conscients que tant vaudra la femme, consacrée ou mère de famille, tant vaudra l'Église-famille (n. 68).

On l'aura remarqué. Le Synode de 1994 a été pour ses participants l'occasion d'une prise de conscience, comme en crescendo, d'une vision de l'Église qui correspond d'une manière particulièrement vive à la sensibilité culturelle africaine. Sur ce point, il

semble qu'il y ait eu unanimité et enthousiasme. Le concept de l'Église-famille est désormais promu comme la notion fondamentale destinée à orienter et la recherche théologique et l'activité pastorale en Afrique.

La justification théologique de cette vision ecclésiologique est également clairement énoncée: elle se situe dans le dogme trinitaire.

Or, c'est ici qu'il est permis d'observer (et de regretter) une lacune. À ma connaissance, aucun développement n'a été proposé, ni au cours du Synode, ni avant, concernant la vie et les paroles de Jésus, son comportement vis-à-vis de sa famille humaine et celui de ses disciples, pour éclairer théologiquement le concept d'Église-famille. Se référer uniquement et directement au Mystère de la Trinité est certes valable et pertinent. Mais n'est-ce pas aussi se priver d'un éclairage indispensable pour en comprendre la vraie portée? C'est pour combler cette lacune que nous proposons les réflexions qui suivent.

II. - L'Église-famille selon le Nouveau Testament

Jésus

Comme homme, Jésus est d'abord «le fils de Marie» (*Mc 6, 3*). Il était aussi, «croyait-on, le fils de Joseph» (*Lc 3, 23*)³¹, «fils de David, fils d'Abraham» (*Mt 1, 1*)³². Les deux généalogies³³, en dépit des problèmes qu'elles posent, soulignent l'enracinement de Jésus dans une famille, une lignée humaine, une ethnie, où des femmes étrangères ont apporté leur sang.

On parle également de ses «frères» et on en nomme quelques-uns: «Jacques, José, Jude, Simon», et de ses «sœurs»³⁴. Ce sont «les gens de sa parenté»³⁵.

31. Voir aussi *Lc 4, 22*; *Jn 1, 45*; *6, 42*.

32. Voir encore *Mt 1, 25*; *2, 11, 13, 14, 20, 21*; *13, 55*; *Lc 1, 31, 43*; *2, 6-7, 16, 33, 41, 51*.

33. *Mt 1, 1-17*; *Lc 3, 23-38*.

34. *Mc 6, 3*; *Mt 13, 55-56*; *Jn 2, 12*; *7, 3, 5, 10*; *Ac 1 14*; *Ga 1, 19*.

35. *Mc 3, 21*, trad. TOB.

Il est donc clair que Jésus fait partie d'une famille humaine au sens large du mot. En Afrique, nous ne voyons aucun problème au fait que Jésus ait des «frères et des sœurs», alors même que, selon la tradition catholique, Marie n'a pas engendré d'autres enfants après son Fils Jésus. Dans les langues africaines, les enfants du frère de mon père et des sœurs de ma mère sont évidemment mes «frères» et mes «sœurs», et même au-delà de ceux que nous appelons, en français, cousins et cousines. Il en est de même dans le milieu culturel de Jésus. C'est dans un tel contexte familial, celui d'une «famille élargie», et non seulement dans «la Sainte Famille» restreinte à Joseph et Marie, que Jésus a vécu les 30 années de son séjour à Nazareth. C'est dans ce cadre familial, ouvert et diversifié, mais très uni, qu'il a été éduqué et qu'il s'est initié à la «condition humaine» qui lui fut si familière, tout l'Evangile en témoigne.

Mais dès les débuts de sa vie itinérante, Jésus appelle des disciples qui le suivent. Bien vite, ce groupe est considéré par Jésus comme *sa nouvelle famille*:

Qui est ma mère? Et qui sont mes frères?... Voici ma mère et mes frères: quiconque fait la volonté de Dieu, celui-là est mon frère, et ma sœur, et ma mère³⁶.

De cette nouvelle famille, rassemblée par Jésus, le lien d'unité n'est plus le sang, mais l'écoute de la Parole de Dieu et l'obéissance à sa volonté. Aux yeux de Jésus, cette nouvelle famille est supérieure à la parenté de sang, mais elle ne la périmé pas nécessairement, elle est même compatible avec elle³⁷.

36. Mc 3, 33-35; Mt 12, 48-50; Lc 8, 20-21.

37. Plusieurs parmi les siens refusent d'entrer dans la nouvelle famille de Jésus: ils le traitent d'insensé et veulent le ramener à Nazareth (Mc 3, 21; 6, 4). Ils ne croient pas en lui, ni à sa maison, et Jésus prend ses distances à leur égard. Mais d'autres entrent dans cette nouvelle famille: avant tout Marie, qui a écouté la Parole de Dieu (Lc 11, 27-28; 1, 26-38) et l'a gardée (Lc 2, 19-51). Puis Jude, Simon et Jacques (s'il s'agit des mêmes qu'en Lc 6, 15-16 et Ac 1, 13) sans oublier les fils de Zébédée, Jacques et Jean, s'ils sont aussi, par Salomé leur mère, et sœur de Marie, des «frères» de Jésus, et sans doute plusieurs autres, voir Ac 1, 14. Ils sont donc à la fois membres de la famille de Jésus et membres de sa nouvelle famille spirituelle.

Les disciples de Jésus

Chacun de ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont suivi Jésus, faisait évidemment partie d'une famille humaine. Or, en devenant disciples de Jésus, ils entrent par le fait même dans cette nouvelle famille de Jésus dont nous venons de parler. Ce qui les unit à Lui et entre eux, c'est leur amour envers Lui, préféré à tous les autres membres de leur famille humaine:

Celui qui aime son père et sa mère plus que moi, n'est pas digne de moi. Celui qui aime son fils ou sa fille plus que moi, n'est pas digne de moi³⁸.

C'est à cause de cela qu'il y aura, au nom de Jésus, des divisions et des conflits, voire des persécutions, au sein des familles humaines³⁹. Car c'est par une option libre et personnelle, et non par hérédité ou conformisme social, que le disciple entre dans la famille nouvelle rassemblée par Jésus. Le refus d'en faire partie est, lui aussi, libre et personnel.

Il y aura donc une prise de distance nécessaire par rapport à la famille humaine, un «quitter» qui exprime une relativisation d'un côté, et une préférence de l'autre⁴⁰.

La famille nouvelle de Jésus

Jésus et l'ensemble de ses disciples forment donc une famille analogue à la famille humaine au sens large du mot. On y trouve des hommes et des femmes de diverses catégories sociales et même ethniques.

Jésus enjoint explicitement à tous les membres de cette famille très large de se considérer, entre eux, comme des frères:

Vous êtes tous frères, car vous n'avez qu'un seul Père: le Père des cieux⁴¹.

38. Mt 10, 37 et Lc 14, 26.

39. Mt 10, 21; 34-36; Lc 12, 52-53.

40. Comporte-t-elle toujours un éloignement physique? Pas nécessairement. Le cas du Gerasénien guéri de Mc 5, 18-20 est typique à cet égard. On ne voit pas que Marthe, Marie et Lazare de Béthanie aient abandonné leur village, pas plus que Zachée, ou la femme samaritaine, et tant d'autres. Pourtant, tous ont été invités à aimer Jésus plus que les membres de leur famille humaine.

41. Mt 23, 8-10.

De cette fraternité, le Christ est l'unique «Maître», l'unique «Docteur»⁴². Ces paroles sont importantes: dans la communauté rassemblée par Jésus, les rapports fraternels l'emporteront toujours sur les rapports hiérarchiques, et il devra en être de même jusqu'aujourd'hui.

Toutefois, au sein de cette «famille élargie», il y a comme une «famille nucléaire» au sens plus étroit du mot: c'est, avec Jésus, le groupe des Douze. De Jésus, ils sont à la fois des «frères»⁴³ et des «petits enfants»⁴⁴. Que Jésus les considère comme une famille plus étroite autour de lui, nous en avons une indice significatif dans la volonté du Maître de célébrer avec eux, et avec eux seuls, semble-t-il, la fête juive de Pâque⁴⁵. Comme on le sait, chez les Juifs, la fête de Pâque était célébrée en famille (nucléaire) dans la maison paternelle sous la présidence du père de famille⁴⁶, en l'occurrence, ici, Jésus. D'ailleurs, les membres du groupe avaient une bourse commune et voyageaient ensemble.

La «Famille de Dieu»

Dès le jour de la Pentecôte, la conscience d'être une «famille de Dieu» rassemblée à l'appel de Jésus ressuscité et par son Esprit, fut spontanée parmi les premiers «chrétiens». Bien avant de porter ce nom⁴⁷, ils se considéraient comme des «frères»⁴⁸. Dans les autres écrits apostoliques, ces noms de «frères» et de «sœurs» sont constamment employés: environ 140 fois dans les épîtres attribuées à Paul⁴⁹. De cette famille aux membres innombrables, Dieu est l'unique Père⁵⁰, et Jésus est «l'aîné d'une multitude de frères»⁵¹.

L'Église est ainsi appelée «la Famille de Dieu»⁵² ou encore «la Fraternité» (*adelphotês*)⁵³. Sa règle de vie est la communion fra-

42. *Ibid.*

43. *Jn* 20, 17.

44. *Jn* 13, 33; *Mc* 10, 24.

45. *Lc* 22, 7-15.

46. *Ex* 12, 3-4.

47. *Ac* 11, 26.

48. *Ac* 1,15; 2, 37; 6,3; 9,17,30; 11,1; 12,29...

49. P. ex.: *Rm* 12,1; 14,10,13,15; 16,1, etc.

50. P. ex.: *Ep* 3,14; 4,6; 5,1...

51. *Rm* 8,29; *He* 2,11,17.

52. *Ep* 2,19 et 22; 1 *Tm* 3, 15.

53. 1 *P* 2, 17 et 5, 9. Voir le livre de Michel DUBART, cit. p. 15.

ternelle, la *koinônia*, à la fois partage des biens et union spirituelle: «un seul cœur, une seule âme»⁵⁴. On se donne, entre soi, le «saint baiser», signe normal dans ces milieux de l'affection mutuelle⁵⁵. Surtout, les frères s'entraident dans le besoin. L'exemple typique en est la collecte des dons en faveur des «saints», les frères et les sœurs de la communauté de Jérusalem⁵⁶.

Cette conscience d'être une communauté de frères et d'être «la famille de Dieu» (au sens, de nouveau, de «famille élargie») remet en question les relations anciennes entre hommes et femmes et entre ethnies et groupes sociaux (Juifs/Nations; Grecs/Barbares; hommes libres/esclaves). La nouveauté chrétienne est clairement énoncée par Paul:

Vous êtes tous fils de Dieu par la foi au Christ Jésus. Vous tous, en effet, baptisés en Christ, vous avez revêtu Christ. Il n'y a ni Juif, ni Grec, ni esclave, ni homme libre, ni homme, ni femme. Car tous, vous ne faites qu'un en Christ, Jésus⁵⁷.

Ici encore, au sein de cette «famille élargie», ouverte sur l'universel, il y a déjà toute une série de «familles étroites» en intercommunication constante. Ainsi, le groupe des Apôtres qui s'élargit assez vite, puisque les «anciens» y sont associés, de même que d'autres collaborateurs⁵⁸. Également le groupe des «Sept»⁵⁹, celui des presbytres⁶⁰, celui des veuves⁶¹, etc.⁶². Plus lar-

54. *Ac* 2, 44-45; 4, 32, 34-35.

55. *Rm* 16, 16; *1 Co* 16, 20...

56. *Rm* 15, 26-28; *1 Co* 16, 1-4; *2 Co* 8 et 9, etc.

57. *Ga* 3, 26-28. Voir *Rm* 10, 12; *1 Co* 12, 13; *Col* 3, 11. Le billet à Philémon est sans doute l'expression la plus touchante des relations fraternelles et familiales nouvelles qui unissent l'Apôtre, son «cher collaborateur», Apphia «notre sœur» et Onésime, l'ancien esclave devenu lui aussi un «frère très cher» (*Phm* 1, 2, 7, 16, 20).

58. Ils diront «nous», un «nous» qui leur est propre (*Ac* 6, 2). Ils oseront dire: «Nous et le Saint-Esprit» (*Ac* 15, 24-28). Paul parlera aussi de «nous, les Apôtres» (*1 Co* 4, 9), etc. Ils sont pour les autres chrétiens comme des «pères» et des «mères» (*1 Co* 4, 15, 17; *2 Co* 12, 14-15; *Ga* 4, 19; *1 Th* 2, 7, 11), mais aussi comme des «frères» et des «sœurs» (*1 Tim* 5, 1-2), ce qui ne les empêche pas d'avoir, eux aussi, parmi les chrétiens, des «parents», des «mères»... (*Rm* 16, 7, 13, 21).

59. *Ac* 6, 3-6.

60. *1 Tim* 4, 14.

61. *1 Tim* 5, 9-10.

62. Peut-être un début de groupe de vierges (*Ac* 21, 9).

gement, on reconnaît comme «églises», donc comme «familles de Dieu»⁶³, les communautés chrétiennes de telle ville ou de telle région⁶⁴ et celles qui se réunissent dans certaines maisons privées⁶⁵. Dans ces familles de Dieu particulières se retrouve la grande «communauté des frères répandue dans le monde»⁶⁶, l'Église dans sa dimension universelle⁶⁷.

Ces observations sont bien connues, mais elles devaient être rappelées ici, fût-ce très sommairement. Elles ont une grande importance pour la compréhension chrétienne de «l'Église-famille», telle qu'elle se situe désormais au centre de la réflexion théologique et de la pratique pastorale en Afrique. Comme l'a répété le Synode, il est important d'éclairer le concept d'Église-famille à la lumière de la «Famille trinitaire», qui en est la source première⁶⁸. Mais en se limitant à cette référence, certes fondamentale et transcendante, on risque de se trouver démuni pour aborder des problèmes pastoraux concrets.

Toute la richesse d'inspiration qui peut se dégager de la contemplation du Mystère de la communion du Père, du Fils et de l'Esprit, se trouve humanisée et comme visibilisée dans le Mystère du Verbe Incarné et de son œuvre parmi les hommes. À ce niveau, deux aspects de l'Église comme «famille» se trouvent éclairés: d'une part la dialectique «famille élargie» et «famille étroite (ou nucléaire)» et l'emphase à accorder à la première; et d'autre part la continuité-rupture entre la famille humaine (élargie et étroite) et la nouvelle Famille rassemblée par le Christ avant Pâques, et par l'Esprit après Pâques. Sur ces deux points, le mystère trinitaire n'apporte guère d'indications pour la réflexion et la pratique pastorale.

III. - Famille humaine et Église-famille

Nous nous situons dans la perspective culturelle (africaine) de la famille élargie, comme référence anthropologique, et nous

63. 1 Tm 3, 15.

64. Ac 8, 1; 11,22; 13,1; 14,23; 15,41; 16,5; 1 Co 1, 2; 2 Co 1,1; Ga 1,2; 1 Th 1, 1...

65. Rm 16, 5; 1 Co 16, 19; Col 4, 15; Phm 2.

66. 1 P 5, 9.

67. Ac 20, 28; 1 Co 10, 32; 12, 28, et Mt 16, 18.

68. La démarche théologique qui énonce ce fondement s'explique aussi, dans notre cas, par le souci culturel spontané, en Afrique, de remonter au premier Ancêtre, ici Dieu Père.

essayons de la comparer à cette famille nouvelle que nous avons tenté de décrire à la lumière du Nouveau Testament. Pour ne pas lasser le lecteur, nous nous contenterons d'évocations sommaires, au risque de manquer parfois de nuances.

À l'origine de toute la famille élargie, il y a un Ancêtre commun, historiquement ou mythiquement connu et nommé. À l'origine de l'Église-famille, il y a Dieu le Père «de qui dérive toute paternité dans les cieux et sur la terre» (*Ep* 3, 14). «Un seul Dieu et Père de tous, qui est au-dessus de tous, par tous et en tous» (*Ep* 4, 6). Personne ne sera donc exclu de sa Famille au titre de son origine ethnique ou sociale (*Ac* 10, 34-35). Mais il y a aussi un «frère aîné» (*Rm* 8, 29), Jésus-Christ, Sauveur, Seigneur et Maître. La notion de «frère aîné» n'est pas étrangère à la conception africaine de la famille. Nous la retrouverons bientôt dans la compréhension chrétienne de la paternité spirituelle.

Ce qui unit les membres de la famille humaine, élargie et étroite, c'est le même sang ou les liens d'alliance (par mariage ou par allégeance). Aussi large soit-elle, cette famille reste limitée et se distingue des autres, collectivement, selon toute une gamme de conventions ou d'exclusions. Ce qui unit les membres de la Famille de Dieu est une réalité spirituelle destinée à être accueillie par toute personne humaine créée à l'image de Dieu. On l'appellera: le don du Saint-Esprit (Actes), la grâce (Paul), la vie éternelle (Jean), le Royaume de Dieu (Synoptiques) ou la participation à la nature divine (Pierre) selon les contextes. Il y aura certes «ceux du dehors» et «ceux du dedans»⁶⁹. Mais chacun peut choisir librement d'entrer dans l'une de ces catégories, sans exclusive a priori.

Entre tous les membres de la famille humaine prévalent les relations fraternelles, soulignées avec faveur par les Pères du Synode. Elles sont dotées de droits et de devoirs. Elles exigent la solidarité, l'entraide, l'hospitalité réciproque et l'affection; mais aussi, ne l'oublions pas, le conformisme familial. Les intérêts familiaux l'emportent en principe sur les avantages personnels. Bien des nuances seraient à apporter ici, on le devine, mais on ne peut occulter le poids très lourd que font peser sur la liberté de choix des individus les impératifs de la famille élargie (et l'autorité de certains de ses membres, par exemple, dans plusieurs ethnies, des oncles), lorsque celle-ci est fortement valorisée. Quant à la

⁶⁹ 1 Co 5, 12-13; Col 4, 5; 1 Th 4, 12

famille nouvelle fondée par le Christ, les relations fraternelles, selon les exigences de la charité, sont également prioritaires et doivent informer toute la vie communautaire. Elles comportent aussi des devoirs d'affection sincère, de solidarité, d'entraide et d'hospitalité, auxquels le Nouveau Testament ne cesse de nous exhorter. En cela, le fondement anthropologique est une bonne référence pour la communauté ecclésiale. Il y a cependant un point de rupture. L'être fraternel du chrétien se situe à la rencontre de la grâce (de Dieu) et de la liberté (de l'homme), là où se pose la personne dans son rapport à Dieu. Ici, la «famille» est au service du «salut» de la personne, et non l'inverse. Le conformisme social ou familial n'est pas un critère de moralité chrétienne. Celle-ci se fonde sur la responsabilité de chacun confronté à la volonté de Dieu. Il faudra donc faire preuve de prudence à ce niveau, et ne pas transposer de manière univoque la solidarité familiale selon la coutume sur la solidarité chrétienne, qui est au service de la liberté de chacun dans sa réponse à la Parole de Dieu: «Qui est mon frère et ma sœur?» On se souviendra de ce que nous avons dit du passage vécu par Jésus et ses disciples de la famille humaine à la nouvelle famille, celle des enfants de Dieu.

Le sens familial inculqué par les cultures africaine comporte, comme élément important, le respect du père, de la mère, des grands-parents et des vieillards en général. Il y a là, également, une valeur éthique facilement assurable dans la «Famille de Dieu» qu'est l'Église. Avec, toutefois, quelques réserves. D'abord parce que la relation «père/fils», «parents/enfants» n'est pas le paradigme de la relation «Dieu-Père/fils de Dieu»⁷⁰. Seule la participation à la relation du Fils Unique au Père est la source de la filiation divine adoptive. Ensuite, parce que la paternité-maternité spirituelle dont parlent les épîtres n'est pas le décalque de la paternité-maternité humaine.

Elle est une participation à la paternité divine, puisque «vous n'avez qu'un seul Père, Dieu». Elle consiste à contribuer à engendrer des enfants de Dieu et non ceux du «père» spirituel. Paternité-maternité qui, par conséquent, engendre des frères et des sœurs dont Dieu seul est le Père véritable, et sur lesquels le père spirituel n'a aucun droit de «possession». De sorte que celui-ci, à l'image de Jésus, sera en fait plus un «frère aîné» qu'un «père»⁷¹.

70. Cf. *Catéchisme de l'Église Catholique*, cité n. 12, nn. 239 et 2779.

71. Ainsi, dans tel Grand Séminaire en Afrique francophone, les responsables (tous Africains) de la communauté sont dénommés «les Aînés» plutôt que «supérieurs», «recteurs», «éducateurs» ou «professeurs».

Le rôle de la famille élargie est considérable, en culture africaine, dans tout le processus par lequel un jeune homme et une jeune fille s'acheminent vers le mariage. Aucun Africain, fidèle à sa tradition, ne peut s'y engager sans l'accord et la bénédiction de ses parents et autres ayant-droit. Cette exigence, moyennant quelques réserves de nouveau, peut et doit se trouver transposée dans le processus qui aboutit au sacrement du mariage:

Conscient de son état de membre de l'Église-famille, le chrétien africain doit aussi respecter ses normes sur la famille (humaine). De même qu'il n'ose pas construire un nouveau foyer sans en avoir reçu le consentement des anciens de sa famille traditionnelle, de même il n'a pas à construire son nouveau foyer sans l'approbation et la bénédiction de Dieu son Père, donc sans le mariage religieux⁷².

La prise de conscience de l'appartenance à l'Église-famille est donc, à notre avis, le principe de solution de tous les problèmes, et Dieu sait s'il y en a et s'ils sont considérables, que pose en Afrique l'inculturation du mariage chrétien. À condition, bien sûr, que soient respectées les exigences éthiques de la chasteté chrétienne et de la liberté responsable des individus.

À l'intérieur de la famille élargie, les traditions culturelles africaines exigent, a-t-on souvent affirmé, la prise en charge des membres malades et des vieillards par les membres sains. Le souci accordé aux malades de la parenté est universel en Afrique, encore de nos jours. La recherche des remèdes appropriés et les pratiques de guérison sont des devoirs familiaux importants. Pour ce qui concerne les handicapés et les infirmes, on remarque actuellement, sur le terrain, que certains d'entre eux (comme parfois les jumeaux) sont abandonnés à leur sort. Mais on doit attribuer ces cas pénibles à d'autres causes que la coutume. Là où incontestablement la culture africaine traditionnelle, comme toute autre culture non évangélique, inspire la honte et le rejet, c'est à l'égard des stériles et des impuissants. Il en va tout autrement dans l'Église-famille de Dieu. Toute personne infirme, handicapée ou malade, les stériles et les impuissants peuvent participer à la fécondité spirituelle du Mystère pascal et rendre ainsi d'éminents services à la communauté. Leur seul statut de démuni

72. Mgr MAREIRA dos SANTOS, évêque de Uije, Angola (*Circulus minor* portugais), dans *L'Osservatore Romano*, cité n. 25, p. 79. Nous le disions déjà, presque dans les mêmes termes, dans notre étude *Le mariage en Afrique*, dans *NRT* 114 (1992) 863

et de souffrant en fait des «frères du Christ» (*Mt 25, 40*) et, à ce titre, comme d'autres, ils sont bénéficiaires privilégiés du respect et de la charité de tous les enfants de Dieu. Dans cette perspective, de la fécondité spirituelle, et du primat de l'amour, le célibat volontaire consacré à Dieu jouit dans l'Église-famille de Dieu de l'estime et de l'admiration de tous. N'est-il pas une des formes les plus pures de la prédestination chrétienne à «reproduire l'image du Fils pour qu'il soit l'aîné d'une multitude de frères» (*Rm 8, 29*)?

Le but de la solidarité familiale, dans toutes les cultures humaines, et c'est aussi le cas en Afrique, consiste dans la prospérité de la famille, sa prolongation et son bon renom: l'accroissement de ses biens, de ses membres, de son bonheur et l'élévation de son statut social. Ces fins peuvent être poursuivies, si elles sont sublimées, par les membres de l'Église-famille de Dieu. Mais, de nouveau, non sans ruptures. Ici encore, le but est celui de chaque personne, et non celui de la collectivité. La «prospérité» recherchée est la sainteté ici-bas, la gloire céleste dans l'au-delà: dans les deux cas, la charité parfaite, amour de Dieu et du prochain, et l'unité de tous dans la charité et la vérité.

La solidarité familiale humaine inclut, dans les traditions culturelles, le devoir parfois sacré de la vengeance et l'entretien de la haine envers les membres des familles ennemies. L'honneur de la famille lésée dans ses droits l'exige, et ce serait trahison à son égard de transiger. Puisque la famille nouvelle fondée par Jésus est celle des enfants de Dieu, dont la vocation est d'«être miséricordieux (donc «parfaits») comme le Père est miséricordieux», toute vengeance et toute haine en sont exclues. Les distinctions de races, avons-nous vu, sont transcendées, et toute réaction raciste est condamnée comme péché devant les hommes et devant Dieu.

Un des éléments essentiels du sens africain de la famille est la certitude d'un lien existentiel entre ses membres défunts et ses membres vivants sur terre. On sait à quel point la vénération des ancêtres, les funérailles, mais aussi la crainte des défunts malveillants ont un impact considérable sur les mentalités et les comportements. Dans ce domaine également, la référence anthropologique peut contribuer à la communion spirituelle dans l'Église-famille, à condition bien sûr d'être évangélisée. Les vrais Ancêtres à vénérer sont ceux qui sont chez Dieu, «dans la joie de leur Maître», les Saints du ciel, qui contemplant sa Face. La

crainte des défunts malveillants, par contre, est à exclure absolument. La révélation chrétienne ignore complètement ce sentiment. Quant aux funérailles, elles reçoivent un sens nouveau: celui d'une prière par laquelle le défunt est confié à la miséricorde de Dieu, dans son cheminement «purgatoire» - de purification - vers la pleine Vision de Dieu et dans l'espérance de sa résurrection future. Le dogme chrétien de la «communion des saints» permet d'assumer, dans une perspective chrétienne, ce qu'il y a de plus beau dans ce sens, si fort, de la réalité du monde invisible présent au monde visible et agissant en lui.

Il n'est pas jusqu'au culte des divinités tutélaires qui ne puissent être évangélisé, moyennant conversion. L'Écriture révèle l'existence des anges, certes créatures de Dieu, mais «esprits chargés d'un ministère, envoyés au service pour ceux qui doivent hériter du salut» (*He 1, 14*). La tradition catholique, notamment liturgique, connaît et vénère les «anges gardiens» protecteurs des personnes et des familles. Elle enseigne aussi que des esprits mauvais, au service de l'Ennemi, viennent tenter les fils de Dieu pour les pousser à la désobéissance et à la méfiance envers leur Père. Les anges, au service du Christ Vainqueur des Puissances diaboliques, viennent à leurs secours dans leur combat spirituel. L'Église-famille tire un grand profit à éduquer ses membres à s'associer aux anges dans leur ministère de louange de Dieu et leur lutte contre les démons. Toute mauvaise peur est ainsi éliminée, et l'adoration du Dieu Vivant, Père, Fils et Esprit, largement promue.

Conclusion

Comme les évêques réunis dans le Synode pour l'Afrique l'ont dit à l'envi, le concept d'Église-famille rejoint profondément les réalités sociales et les valeurs culturelles de l'Afrique. Il peut aider fructueusement à comprendre l'Église, à vivre en Église, à s'engager avec l'Église pour l'édification d'un monde nouveau⁷³.

De nombreuses applications pastorales peuvent en être déduites. Plusieurs défis auxquels l'Église en Afrique est affrontée pourront être surmontés, pense le Synode, grâce à une vive

73. Mgr Th. A. SARR, évêque de Kaolack, Sénégal (*Circulus minor français C*), dans *L'Osservatore Romano*, cité n. 25, p. 79.

prise de conscience par les baptisés de leur appartenance à la Famille-Église, supérieure à toute autre famille. Un de ces défis est celui que posent «toutes les volontés de puissances et toutes sortes d'intérêts (égoïstes) ainsi que l'idolâtrie de l'ethnie, qui conduisent (aux) guerres fratricides⁷⁴...» Comment transcender les réactions de violence, sinon par le sens vécu de la fraternité universelle?

Le Synode a souvent établi un lien entre la promotion des «communautés ecclésiales de base» et le concept d'Église-famille. Il a exposé, à partir de celui-ci, ce que doit être le ministère du prêtre et le rôle de la famille, grande et petite, celui des théologiens, des laïcs, des religieux, des catéchistes, des jeunes et des femmes, auxquelles il adresse un vibrant hommage. Il en a déduit d'autres engagements au service de la Cité, de la justice et de la paix, mais aussi en vue de «la prise en main financière des diocèses». Le problème concret, si éprouvant sur le terrain, de la «dîme» («denier du culte» ou «denier de la communauté») devrait pouvoir trouver ainsi une meilleure solution. Nous avons vu plus haut l'impact que le concept d'Église-famille de Dieu pourrait avoir sur la pastorale du mariage sacramentel.

Quand au fondement théologique de cette vision familiale de l'Église, nous avons vu que le Synode le trouve dans «la Famille trinitaire». Notre étude a voulu enrichir cette base doctrinale en évoquant, à partir du Nouveau Testament, l'expérience humaine de Jésus et de ses premiers disciples et celle de la communauté apostolique. Nous avons pensé que l'élargissement de ce fondement théologique répond à une exigence de la révélation chrétienne: c'est dans le Mystère du Verbe incarné, rédempteur et Chef de son Église animée et unifiée par l'Esprit, que celui de la Tri-Unité de Dieu propose à notre foi. Le recours aux enseignements du Nouveau Testament permet également de mieux comprendre les implications pastorales de cette vision de l'Église comme Famille de Dieu.

Tchad - Moundou
B.P. 210 Ndoguindi,
Diocèse de Moundou

Dominique NOTHOMB
Missionnaire d'Afrique, P.B.

74. Christ est vivant: nous vivrons. Message final du Synode..., cité n. 28, n° 36.

Sommaire. - Le Synode des évêques pour l'Afrique a montré l'émergence d'un concept dont l'ecclésiologie actuelle a peu usé jusqu'ici, malgré de nombreux emplois dans les documents du Concile Vatican II, celui d'Église-famille. Les théologiens africains qui l'ont repris actuellement en trouvent la justification dans le dogme trinitaire. Mais on n'a pas encore proposé de la trouver aussi, de manière plus concrète, dans le comportement du Christ envers sa propre famille et envers la nouvelle famille qu'il inaugure avec ses disciples. Il semble pourtant que, par là, on peut éclairer le concept d'Église des valeurs de la famille élargie, chères à la culture africaine et éclairer ces valeurs de la lumière de l'Évangile.

Summary. — The African Synod has witnessed the emergence (partly thanks to the powerful arguments taken from anthropology) of a concept for which present Ecclesiology has had as yet little use, the concept of the Church as Family. African theologians have spontaneously looked for its justification in the Trinitarian dogma. But no development has as yet been proposed starting from the personal behaviour of Christ towards his own family and of the new family of his disciples. Yet it seems that this is the way that light can be thrown on the concept of the Church and on the values of the extended family at the heart of African culture.